

L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, reconnue d'utilité publique, fondée en 1927.

Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 26 pays, pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion et former les aidants.

ENSEMBLE, ILS INTERVIENNENT DANS 4 DOMAINES : la Solidarité, le Secourisme, la Santé et la Formation.

**NOTRE FORCE D'AGIR
EST ENTRE VOS MAINS**



L'association est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

42 rue des Volontaires – 75015 Paris
Tél. : 01 45 20 80 20 – contact@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org



IL Y A DE L'ESPERANCE DANS VOS DON

CHAQUE EURO CONTRIBUE À VAINCRE LA MALADIE.



5 €

= trois consultations dans l'un de nos hôpitaux*.

15 €

= une paire de chaussures adaptée*.

80 €

= une prise en charge médicale jusqu'à la guérison*.

200 €

= une opération de chirurgie réparatrice de la main*.

* Coûts variables selon l'éloignement, l'infrastructure, le type d'affection. Équivalences titre d'exemple.

COMMENT FAIRE UN DON ?**

En ligne sur www.ordredemaltefrance.org

** Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt 75% du montant de votre don, dans la limite de 546 €. Au-delà de ce seuil, le taux d'abattement est de 66% (dans la limite de 20% de votre revenu imposable) - Hors quote de rue.

JOURNÉE MONDIALE DES LÈPREUX
Qu'elle le dernier week-end de janvier



ORDRE DE MALTE
FRANCE

**L'œuvre : le combat
n'est pas fini**

N'attendons plus pour donner
www.ordredemaltefrance.org



LA LÈPRE EXISTE TOUJOURS

La lèpre existe toujours dans plus de 150 pays.
Plus de 200 000* nouveaux cas chaque année.
3 millions* de personnes gravement
handicapées par la maladie.*

- C'est une **maladie infectieuse** provoquée par un bacille, le *Mycobacterium leprae*, dont l'incubation peut durer jusqu'à 20 ans.
- La lèpre **affecte principalement la peau, les yeux et les nerfs des mains et des pieds**. Si elle n'est pas détectée à temps, elle risque d'évoluer vers un **handicap irréversible**. Un **dépistage précoce** permet d'éviter la propagation de la maladie.
- Les malades sont souvent **exclus de la société** en raison des **séquelles visibles** de la maladie : rejet de leur communauté, impossibilité de trouver du travail, etc.

* Chiffres OMS 2017.

NOS ACTIONS

DÉPISTAGE ET SOINS

L'Ordre de Malte France participe à des programmes nationaux de surveillance et de traitement, y compris dans des zones difficiles d'accès grâce à des consultations itinérantes.

TRAITEMENT CHIRURGICAL DES SÉQUELLES

Dans un cas sur trois, les nerfs du patient sont touchés. Une intervention chirurgicale devient nécessaire pour rendre au patient l'usage de ses mains, jambes, etc.

RÉHABILITATION ET RÉINSERTION

Une fois traités, les lépreux peuvent garder des séquelles de leur maladie. Les patients doivent donc réapprendre les gestes quotidiens, facilités dans certains cas par des prothèses et appareils adaptés réalisés sur place et sur mesure. Ils sont également accompagnés dans leur réinsertion socio-économique.

FORMATION DU PERSONNEL SOIGNANT

Pour permettre de meilleurs soins aux malades, des experts médecins et chirurgiens interviennent dans nos structures.

*Intervention
et activité médicale
en Afrique
et Asie du Sud-Est.*

*Chaque année,
près de 30 000
personnes traitées
de la lèpre et de
ses complications.*

ILS TĀMOIGNENT



“ J'ai eu la lèpre à l'âge de 12 ans. Hospitalisée et traitée au Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte (CHOM) à Dakar, je suis guérie depuis 25 ans... J'ai continué mes études et je suis désormais infirmière au CHOM ! ”

Fatou Cissé
Infirmière au Centre Hospitalier
de l'Ordre de Malte - Sénégal

“ Les populations (particulièrement les enfants) sont extrêmement vulnérables face à la lèpre et se retrouvent stigmatisées. Elles cumulent bien souvent plusieurs pathologies associées. Le retard de diagnostic et l'observance aléatoire des traitements médicaux conduisent à des mutilations sévères et des handicaps physiques responsables de conséquences lourdes, dont une perte d'autonomie. ”



Professeur Francis Chaise,
Chirurgien orthopédiste et directeur du programme lèpre à l'Ordre de Malte France